



2019/E3/066

*Question déposée par M. Petr'Antone TOMASI
Au nom le groupe "Corsica Libera"*

Objet : Transition énergétique et avenir de la centrale d'Aiacciu.

Monsieur le Président,

La souveraineté énergétique de la Corse et la sortie des énergies fossiles ne peuvent plus être considérés comme de lointains objectifs. Ces questions sont dorénavant inscrites à notre agenda politique et font l'objet d'un large compromis.

Pour nous, les enjeux dans ce domaine sont clairs : sécuriser l'approvisionnement énergétique de l'île pour la décennie 2020 et accélérer la transition vers un mix énergétique 100% EnR avec pour perspective la décennie 2030, à l'instar de la plupart des Zones Non Interconnectées.

Sur ces sujets, lors de sa visite en Corse en début de mois, Edouard Philippe a apporté un certain nombre de réponses quant au devenir de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE). Ses déclarations ont aussi soulevé, ou confirmé, des interrogations majeures.

Certes, les engagements antérieurs du gouvernement français ont été réitérés, à savoir : d'une part, la rénovation de la centrale d'Aiacciu et la fin de son alimentation au fioul pour 2023, d'autre part, l'autonomie énergétique pour 2050 et un investissement renforcé au bénéfice des EnR.

Sur l'horizon 2023, au-delà des annonces de principe, de lourdes hypothèques demeurent, cependant, quant à la technologie qui doit permettre le raccordement au gaz, à son coût, et, donc, *in fine*, à la date de son entrée en service.

Ces points d'ombre nous interpellent quant au projet de nouvelle centrale du Ricantu et son dimensionnement.

Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer de façon péremptoire quels seront les besoins énergétiques de la Corse en 2030 ou 2040, quelle sera la courbe d'évolution des EnR, et par voie de conséquence, quelle doit être le dimensionnement d'une nouvelle centrale.

Nous avons en revanche la conviction que tout investissement lourd dans ce secteur conditionnera notre stratégie énergétique à court et moyen terme. Un mauvais choix d'investissement ou de dimensionnement du projet ferait peser sur la Corse un risque de « black-out » ou bien, au contraire, renverrait aux calendes grecques un mix énergétique 100% EnR, alors que le potentiel de la Corse est immense et sous-exploité.

Les dernières évolutions du dossier énergétique renforcent notre conviction que les élus de la Corse doivent disposer d'éléments objectifs afin de se forger leur opinion quant aux solutions à retenir pour demain.

Il nous semble fondamental qu'une expertise scientifique vienne éclairer le débat :

Faut-il une nouvelle centrale, et pourquoi ? De quelle dimension (250 MW ? 125 MW ?) ? A quelle échéance peut-elle être opérationnelle ? Avec quelle(s) énergie(s) ? A quelle échéance l'investissement sera-t-il amorti ? A quelle date projette-t-on un croisement des courbes entre la part des énergies fossiles et celle des EnR ?

À l'occasion du vote du budget primitif de notre Collectivité pour 2019, nous avons déposé un amendement, co-signé avec les deux autres groupes de la majorité, pour la réalisation d'une étude visant à évaluer les potentialités de la Corse en matière d'EnR, et anticiper à 2030 l'accession à la souveraineté énergétique

Monsieur le Président, partagez-vous avec nous l'idée que cette étude doit intégrer un volet consacré à l'avenir de la centrale du Ricantu et à son dimensionnement ? Plus largement, comment envisagez-vous notre politique énergétique suite aux annonces du gouvernement Philippe ?